



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

03

PROCÈS-VERBAL (PROJET): 25 OCTOBRE 2006

71 personnes ont signé les listes de présence lorsque l'Assemblée générale s'ouvre

0.0 Procédures

Laurent Levesque (Double DEC) propose l'ouverture de l'Assemblée générale du 25 octobre 2006.

Anne-Marie Provost (Histoire & civilisation) appuie
Adoptée à l'unanimité

0.1 Praesidium

Justine Blanco-Lalonde (Soins Infirmiers) propose **Viviane Trottier-Picard (Histoire & civilisation) comme présidente et François Pinet-Forcier comme secrétaire d'assemblée.**

Vanessa Giroux (Sciences humaines) appuie.
Adoptée à l'unanimité

0.2 Lecture et adoption des procès verbaux :

A06-01 : 6 septembre 2006

A06-02 : 27 septembre 2006

Anne-Marie Provost (Histoire & civilisation) propose l'adoption en bloc des procès-verbaux des Assemblées générales #1 et #2 qui se sont tenues, respectivement, le 06 et le 27 septembre 2006

Vanessa Giroux (Sciences humaines – Actions sociales et média) appuie
Adoptée à l'unanimité

0.3 Suivi des procès verbaux

R.A.S.

0.4 Lecture et adoption de l'ordre du jour

- 1.0 CANO Fondation : Entente
- 2.0 Bureau Exécutif
- 3.0 Plan d'action Automne-06
- 4.0 Affaires diverses
- 5.0 Levée

Justine Blanco-Lalonde (Soins infirmiers) propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié



- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A06-03

- 1.0 Plan d'action**
- 2.0 CANO Fondation : Entente**
- 3.0 Bureau Exécutif**
- 4.0 Affaires diverses**
- 5.0 Levée**

Valérie Desjardins (Optimonde) appuie
Adoptée à l'unanimité

0.5 Date de la prochaine assemblée générale régulière

Mathieu Renaud (Sciences humaines – Questions internationales) propose **que la prochaine Assemblée générale de l'AGEFCVM soit le mercredi 8 novembre à 15h30.**

Adrien Massé (TGM) appuie

Anne-Marie Provost (Histoire et Civilisation) demande le vote.

Pour : 16 Contre : 6 Abstention : 14

Adopté à majorité

1.0 Plan d'action Automne 2006

Justine Blanco-Lalonde (Soins infirmiers) propose

- **Attendu que les attaques de l'État d'Israël au Liban ont causé la destruction des infrastructures publiques (routes, hôpitaux, ponts, etc.), des domiciles de centaine de milliers de personnes et causé plus de mille morts dans la population civile,**
- **Attendu que l'État d'Israël maintient son occupation des territoires palestiniens et sa domination militaire et économique sans reconnaître le droit à l'autodétermination du peuple palestinien, notamment avec le projet du mur de l'Apartheid, ni son droit au retour, avec plus de un million de déplacé-e-s depuis la création d'Israël**
- **Attendu que l'État d'Israël détient en prison plus de 9000 prisonniers politiques libanais et palestiniens, notamment des ministres élus du Hamas;**
- **Attendu que le gouvernement canadien, à l'instar du gouvernement américain, soutient l'État d'Israël et contribue à ce que la situation fondamentalement injuste et impérialiste se maintienne**

Que l'AGEFCVM exige du gouvernement canadien :

- * **qu'il recommence à donner de l'aide financière et humanitaire à l'Autorité Palestinienne**
- * **qu'il condamne toute agression israélienne en territoire libanais et palestinien**
- * **qu'il demande une réparation économique de la part d'Israël au Liban**

Que l'AGEFCVM réaffirme ses positions contre les guerres impérialistes et se porte solidaire de la résistance populaire au Liban et en Palestine,

Que l'AGEFCVM soutienne et participe à des manifestations et évènements contre l'attaque du Liban et l'occupation de la Palestine,

Que l'AGEFCVM exige le retrait des troupes canadiennes en Afghanistan et participe à la manifestation du 28 octobre organisée par Bloquez l'empire sur des bases anti-impérialistes,

Anne-Marie Provost (Histoire & civilisation) appuie

Adoptée à l'unanimité

Laurent Levesque (Double DEC) propose un plan d'action en bloc :

NATIONAL



- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A06-03

Que l'AGECVM commence une campagne d'information, conjointement aux mouvements nationaux pour la gratuité scolaire

Que l'AGECVM se positionne pour une réforme progressiste de l'Aide financière aux études (AFE) incluant :

- l'indexation de l'AFE au coût de la vie, réalisée par en augmentant les sommes allouées aux bourses;
- l'abolition de la prise en compte de la pension alimentaire dans le calcul du montant alloué aux chef-e-s de familles monoparentales.

Que l'AGECVM se positionne pour l'amélioration des ressources et des services en éducation postsecondaire dans une perspective d'éducation libre de l'intervention du privé

RÉGIONAL

Que l'AGECVM mette en branle des moyens afin que le tarif privilège de la STM devienne un tarif réduit universel pour tou-te-s les étudiant-e-s et que cette réduction s'applique autant aux billets qu'aux cartes mensuelles

Que l'AGECVM travaille à aider les conseils étudiants des écoles secondaires à développer une culture militante

LOCAL

Que l'AGECVM entame une campagne contre la présence du privé dans le cégep avec une escalade des moyens de pression en commençant par viser les ZOOM MÉDIA

Que l'AGECVM fasse une campagne ayant pour but de se réapproprié les locaux 3.12, 3.14 et 3.15 des mains du cégep

Que l'AGECVM poursuive son mandat de production de l'AGenda scolaire et que le thème soit le militantisme et la citoyenneté, et que l'AGenda soit produit par un comité ouvert à tout-e-s et coordonné par Viviane Trottier-Picard

- Considérant que la Politique d'évaluation des apprentissages (PÉA) est partiellement révisée cette année;
- Considérant que la convention collective des professeur-e-s permet à un-e professeur-e visé-e par une révision de note de siéger sur le comité de révision de note, si la cause se rend jusque là;

Que l'AGECVM fasse pression afin que la PÉA soit modifiée pour qu'un-e étudiant-e qui se rend en comité de révision de note puisse choisir un-e des professeur-es de ce comité

Que l'AGECVM se positionne contre la sous-traitance à une compagnie privée de la cafétéria du cégep

Que, advenant l'apparition subite de fonds suffisants pour l'Exode, que le Bureau exécutif se penche sur l'achat d'un piano usagé; dans le cas contraire, qu'il libère les 2000\$ à la prochaine session. Ce piano doit être accessible à tou-te-s mais doit pouvoir être barré si son intégrité physique est menacée.

Anne-Marie Provost (HEC) appuie.

Justine Blanco-Lalonde (Soins Infirmiers) amende : **remplacer "mouvements nationaux" pour "avec l'ASSÉ"**

Anne-Marie Provost (HEC) appuie.

Adopté à l'unanimité

Julien Lavallée (Sciences humaines - Question Internationales) amende : **de rajouter Qu'on reconnaisse l'autonomie financière des étudiant-e-s dès leur départ du domicile familial.**

Jonathan Parker appuie.



- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A06-03

Adopté à l'unanimité.

Annik Lavoie (Soins Infirmiers) amende : **ajouter "et cartes hebdomadaires" dans la proposition de STM**

Vanessa Giroux (Action Sociale et Médias) appuie.

Adopté à l'unanimité.

Gabrielle De Bellefeuille (Langues) propose sous-amendement : **de ne pas limiter la proposition à la STM, mais aussi inclure l'AMT.**

Mathieu Renaud appuie.

Adopté à l'unanimité

Nicolas Barbeau Lachance (Sciences humaines – Regards sur la personne) propose sous-amendement : **rajouter tarif privilège et intermédiaire.**

Jonathan Parker (Sciences humaines – Regards sur la personne) appuie.

Adopté à l'unanimité.

Valérie Desjardins (Optimonde) amende : **enlever "guerre rhétorique"**

Hubert Morin (Technique de Travail Social) appuie.

Adopté à l'unanimité.

Jonathan Parker (Sciences humaines – Regards sur la personne) propose amendement : **que l'AGECVM se positionne en faveur de la gratuité des transports en commun pour tous.**

Nicolas Barbeau Lachance (Sciences humaines – Regards sur la personne)

Adopté à l'unanimité.

Gabrielle Provost (Histoire & civilisation) propose de **mettre la proposition sur la réappropriation des locaux en dépôt, afin de reparler à la prochaine Assemblée générale de moyens de pression.**

Vanessa Giroux (Sciences humaines – Actions sociales et média) appuie.

Adopté à l'unanimité.

Vanessa Giroux (Sciences humaines - Action sociale et médias) amende : (à propos de la production de l'AGenda) **que le processus soit entamé dès cette session; que l'appel d'offre soit publié cette session et que le comité soit élu en Assemblée générale**

Valérie Desjardins (Optimonde) appuie.

Anne-Marie Provost (Histoire & civilisation) demande le vote

Pour : 01 **Contre : 18** Abstention : 15

Rejeté à majorité.

Anne-Marie Provost (HEC) amende de **retirer la proposition du piano.**

Vanessa Giroux (ASM) appuie.

Adopté à l'unanimité.

NATIONAL

Que l'AGECVM commence une campagne d'information avec l'ASSÉ (Association pour une solidarité syndicale étudiante) pour la gratuité scolaire

Que l'AGECVM se positionne pour une réforme progressiste de l'Aide financière aux études (AFE) incluant :

- l'indexation de l'AFE au coût de la vie, réalisée par en augmentant les sommes allouées aux bourses;



- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A06-03

- l'abolition de la prise en compte de la pension alimentaire dans le calcul du montant alloué aux chef-fe-s de familles monoparentales.
- La reconnaissance de l'autonomie financière des étudiant-e-s dès leur départ du domicile familial.

Que l'AGECVM se positionne pour l'amélioration des ressources et des services en éducation postsecondaire dans une perspective d'éducation libre de l'intervention du privé

RÉGIONAL

Que l'AGECVM mette en branle des moyens afin que le tarif privilège et intermédiaire de la Société de transport de Montréal (STM) et de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) devienne un tarif réduit universel pour tou-te-s les étudiant-e-s et que cette réduction s'applique autant aux billets qu'aux cartes mensuelles et hebdomadaires

Que l'AGECVM se positionne en faveur de la gratuité des transports en commun pour tous.

Que l'AGECVM travaille à aider les conseils étudiants des écoles secondaires à développer une culture militante

LOCAL

Que l'AGECVM entame une campagne contre la présence du privé dans le cégep avec une escalade des moyens de pression en commençant par viser les ZOOM MÉDIA

Que l'AGECVM poursuive son mandat de production de l'AGenda scolaire, que le thème en soit le militantisme et la citoyenneté, et que l'AGenda soit produit par un comité ouvert à tout-e-s et coordonné par Viviane Trottier-Picard

- Considérant que la Politique d'évaluation des apprentissages (PÉA) est partiellement révisée cette année;
- Considérant que la convention collective des professeur-e-s permet à un-e professeur-e visé-e par une révision de note de siéger sur le comité de révision de note, si la cause se rend jusque là;

Que l'AGECVM fasse pression afin que la PÉA soit modifiée pour qu'un-e étudiant-e qui se rend en comité de révision de note puisse choisir un-e des professeur-es de ce comité

Que l'AGECVM se positionne contre la sous-traitance à une compagnie privée de la cafétéria du cégep

Proposition amendée adoptée à l'unanimité.

Valérie Desjardins (Optimonde) propose que l'AGECVM se positionne

- Contre les politiques ridicules du gouvernement Harper en matière d'environnement
- Contre la vente de parcs nationaux/aires protégées/réserves fauniques à des intérêts privés
- Pour les mouvements de pression en faveur de l'augmentation des aires protégées
- Pour les transports alternatifs à la voiture
- Pour la récupération de la rue par les piétons et les cyclistes
- Contre tout projet ayant comme conséquence la mise en péril d'un écosystème
- Contre les ports méthaniers
- Contre la vaisselle non durable

Hubert Morin (Technique de Travail Social) appuie.

Laurent Levesque (Double DEC) propose l'amendement : ajouter et appuie le mouvement écomobiliste et masse critique dans leurs actions et ce, par des photocopies.

Jonathan Parker (Scinecs humaines – Regards sur la personne) appuie

Adopté à l'unanimité

Vincent Fillion (Créations littéraires) propose l'amendement : D'enlever le mot "ridicules" de la proposition.



- **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A06-03**

Alexandre Claude (Arts plastiques) appuis
Demande de vote.

Pour : 14 Contre : 06 Abstention : 08

Adopté à la majorité

que l'AGECVM se positionne

- Contre les politiques du gouvernement Harper en matière d'environnement
- Contre la vente de parcs nationaux/aires protégées/réserves fauniques à des intérêts privés
- Pour les mouvements de pression en faveur de l'augmentation des aires protégées
- Pour les transports alternatifs à la voiture
- Pour la récupération de la rue par les piétons et les cyclistes
- Contre tout projet ayant comme conséquence la mise en péril d'un écosystème
- Contre les ports méthaniers
- Contre la vaisselle non durable
- Pour un appui au mouvement écomobiliste et masse critique dans leurs actions et ce, par des photocopies

Adopté à l'unanimité

Laurent Levesque (Double DEC) fait une **proposition privilégiée de passer au point suivant**.
Mathieu C. (Sciences humaines – Actions sociales et média) appuie.
Adoptée à majorité

2.0 CANO

Mathieu Renaud (Sciences humaines - Questions Internationales) propose l'**entente entre la Fondation du cégep du Vieux Montréal, le cégep du Vieux Montréal et l'Association générale étudiante du cégep du Vieux Montréal (AGECVM) sur une Contribution automatique non obligatoire (CANO) à condition de ne pas l'augmenter**
Jonathan Parker (Sciences humaines – Regards sur la personne) appuie.

ENTENTE

portant sur la prolongation de la perception par la Fondation du CVM d'une contribution automatique non obligatoire (CANO) auprès des étudiants du CVM et sur le mode d'attribution des fonds

ENTRE

Le CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL (ci-après *Cégep*), 255, rue Ontario Est, Montréal, Québec, H2X 1X6, représenté aux présentes par son directeur général et par son directeur des Services aux étudiants.

ET

L'ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CVM (ci-après *AGECVM*), 255, rue Ontario Est, Montréal, Québec, H2X 1X6, les signataires ayant reçu le mandat de conclure cette entente par l'Assemblée générale de l'AGECVM.

ET

La FONDATION DU CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL (ci-après *Fondation*), 255, rue Ontario Est, Montréal, Québec, H2X 1X6, représenté aux présentes par son directeur général



- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A06-03

Préambule

La présente entente est fondée sur les deux précédentes ententes intervenues entre les parties (20 mars 1995 et 19 avril 2000) et les renouvellements successifs depuis 2005 qui ont permis d'assurer, pendant douze ans, un financement important (environ 60 000\$/année) à un grand nombre d'activités et de projets étudiants.

Les parties souhaitent maintenir ce levier qui permet de soutenir l'engagement, le développement, l'innovation et la créativité par des projets motivants et qui donne des occasions de réaliser des expériences riches et de les mettre en valeur au profit de la communauté collégiale du Cégep.

Objet

Le Cégep, la Fondation et l'AGECVM s'entendent sur ce qui suit :

1. Les parties prolongent, pour une durée de cinq années (2007-2008 à 2011-2012), l'entente permettant la perception, par la Fondation, d'une contribution automatique non obligatoire (ci-après *CANO*) de huit dollars (8 \$) auprès des étudiants du Cégep.
2. Afin de reconnaître pleinement l'importance de cette contribution étudiante, les parties conviennent de maintenir le comité d'attribution des fonds générés par la *CANO* (ci-après *comité*) qui est formé de deux étudiants désignés par l'AGECVM, conformément à ses statuts et règlements, et de deux personnes désignées par le conseil d'administration de la Fondation.

Le Conseil d'administration de la Fondation accepte que toutes les sommes d'argent perçues par la *CANO* servent pour des projets qui seront retenues par le comité. Par conséquent, il s'engage à respecter les modalités de fonctionnement du comité et les votes pris en comité.

Comme par le passé, les fonds générés par la *CANO* et non utilisés au cours d'une année seront automatiquement réinvestis l'année suivante aux mêmes fins.

Perception et remboursement

4. Le Cégep percevra la *CANO* de ~~huit~~^{cinquante} dollars (5 \$) avec les autres frais liés à l'inscription des étudiants.
5. Le Cégep remettra à la Fondation les contributions versées par les étudiants au début et/ou à la fin de chaque session.
6. Une demande de remboursement de la *CANO* pourra être produite sur une formule prévue à cet effet et disponible à un des comptoirs de services du Cégep.
7. Le remboursement de la *CANO* sera possible dès la fin de l'opération de remise des horaires, et ce, jusqu'à la date limite d'annulation pour la session concernée.

Dispositions générales

- 4- Les parties s'entendent pour que toute demande de correction à la présente entente soit présentée et discutée au comité permanent de rencontre AGECVM – Cégep et fasse l'objet d'un accord écrit.
- 5- Au cours de la session d'automne 2011, les parties reverront la présente entente afin de l'évaluer et d'y apporter, le cas échéant, les ajustements pertinents.

Ont signé à Montréal, ce ____ jour de

Étudiant mandaté par l'AGECVM

Jacques Roussil
Directeur général du Cégep

Étudiant mandaté par l'AGECVM

Stéphane Godbout
Directeur des Services aux étudiants

Michel Gagné
Directeur général de la Fondation



- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A06-03

Adoptée à l'unanimité.

3.0 Bureau exécutif

-

Jonathan Parker (Sciences humaines – Regards sur la personne) propose **l'ajournement de l'Assemblée Générale.**

Annik Lavoie (Soins Infirmiers) appuie.

Frédéric Morin-Bordeleau (Sciences humaines – Regards sur la personne) demande le vote.

Pour : 14 Contre : 05 Abstention : 07

Adoptée à majorité.